

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation et aux Centres de loisirs

Madame DUBUS
Directrice de l'école maternelle Martinets

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

MM/SG

Hôtel de Ville, le

21 JAN. 2025

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le procès-verbal du Conseil d'école du 7 novembre dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

ATSEM

Les collectivités connaissent aujourd'hui d'importants soucis de recrutement sur ces postes, quelles que soient les missions confiées aux agents par les collectivités.

Certains jours, jusqu'à 55 agents sont absents pour des motifs toujours justifiés (postes non pourvus, maladie, formation, garde enfant malade, ...) Les agents présents doivent donc être répartis entre les différentes écoles afin de permettre un service le moins dégradé possible.

J'ai bien conscience de la difficulté à accepter cette répartition des forces en présence mais il ne serait acceptable de faire fonctionner une école sans aucun personnel ATSEM. Les déplacements d'agents sont une mesure de solidarité entre écoles.

Travaux et interventions

Tous les travaux prévus sur l'école au budget 2024 ont été effectués. Les travaux évoqués avec la directrice ont été chiffrés et seront proposés au vote du budget 2025.

S'agissant du portail de la cour qui a été rehaussé, la solution technique de rehausse de ce portail a été arrêtée en fonction de l'accès pompier de l'école.

Les fuites récurrentes évoquées concernant le toit de la salle de motricité seront la priorité du budget 2025.

Les réparations ont été effectuées concernant la poignée de store cassée dans une classe ainsi que la porte des toilettes de la cour qui bloque sur le carrelage cassé. La fourniture de distributeurs de savon dans toutes les toilettes a également été réalisée, comme l'installation de porte-manteaux dans certaines classes. Quant à la marelle, elle est bien prévue cette année, sous réserve du vote du budget 2025.

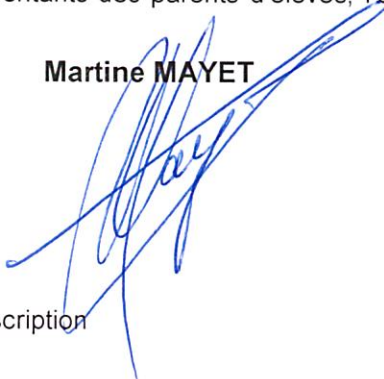
Financement de sorties scolaires

Les enseignants ont toute latitude pour organiser et faire financer les projets de classe et sorties scolaires, dans le respect des réglementations en vigueur. Sur ce sujet, les Conseillères pédagogiques de l'Éducation nationale peuvent leur être d'une grande aide pour orienter les projets.

Je vous invite à afficher cette réponse dans la vitrine de l'école afin que les parents destinataires du procès-verbal puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine MAYET



Copie : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription
M. NABREDYK, Elu au Conseil d'école